

DOSSIER DE PRESSE

INVITATION

La Fondation Bon Sauveur renoue avec la cérémonie des voeux

Après deux années de crise sanitaire empêchant les temps de convivialité, la Fondation Bon Sauveur renoue avec la cérémonie des voeux qui se tiendra le :

Vendredi 20 janvier 2023 à partir de 15h00 Salle Anne Le Roy

Le déroulé de cette année est le suivant :

15h00 - Célébration des retraités et médaillés

16h00 - Discours pour la nouvelle année

16h30 - Saynète joué par les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé

16h45 - Valorisation de projets et offre de soins par les professionnels de la Fondation sous format vidéo ou présentation orale

17h15 - Pot de convivialité

Vous retrouverez les discours de Monsieur Ollivier, président de Conseil d'Administration et Monsieur Conan, directeur général dans ce dossier de presse.

Contact presse :



Mesdames, Messieurs représentant les autorités publiques,

Monsieur le Maire,

Madame la sénatrice, Monsieur le conseiller départemental, Mesdames, Messieurs les élus du territoire,

Madame, Messieurs les représentants des élus,

Mes chers collègues du Conseil d'Administration,

Mesdames, Messieurs les membres du corps médical,

Mesdames, Messieurs les représentants du personnel, Mesdames, Messieurs des équipes de la Fondation,

Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs les membres de l'équipe de direction,

En ce début d'année 2023 nous renouons avec une tradition en suspens depuis deux ans pour cause de pandémie de la COVID-19. C'est une joie de se retrouver car ces échanges de vœux ne sont pas uniquement des souhaits de bonne année, ils sont aussi l'occasion de parler de la Fondation, de penser aux personnes qu'elle suit et accompagne et de témoigner de l'engagement de toutes les équipes de professionnels.

Cette crise sanitaire, qui n'est pas terminée dans ses effets a eu de profondes répercussions d'abord chez les patients et les personnes en situation de handicap même si la Fondation a pu continuer de manière différente dans les premiers mois de l'épidémie à apporter grâce à tous les services nécessaires à la population.

On en vit, aussi encore les traces par exemple dans les difficultés liées au remplacement du personnel, ce en contrecoup d'une mobilisation constante.

C'est l'occasion de rappeler à mon niveau aussi nos responsabilités en tant que citoyens (on entend partout qu'on ne peut rien faire, mais là chacun peut agir) dans le recours à la vaccination (aussi contre la grippe) et aux gestes barrières.

Pour ces vœux, je voudrais simplement présenter ce qu'est le sens de l'action de la Fondation avant d'exposer ses objectifs pour l'année qui s'ouvre comme sur le moyen terme.

UNE FONDATION PRESENTE EN DIFFERENTS POINTS DU TERRITOIRE

La Fondation Bon Sauveur est au service de la population d'un territoire de près de 280 000 habitants mais aussi d'autres territoires quand ils sont en difficulté. Je pense par exemple à l'aide apportée aux services de pédopsychiatrie à Saint-Brieuc. Elle est présente sur son territoire en psychiatrie et dans le domaine du handicap psychique en lien avec de nombreux partenaires. Elle assure une mission de service public qui ne peut être effectuée qu'avec des professionnels reconnus et dont il faut prévoir la relève. Sur ces deux plans, nous avons des inquiétudes mais nous sommes déterminés à utiliser toutes les possibilités qui s'offrent pour rester attractifs.

La carte sous vos yeux illustre bien tous les endroits où elle est présente.

La Fondation, ce sont ainsi des moyens en locaux et surtout en personnel qui permet chacun dans ses fonctions d'assurer la continuité du service. En ce domaine nous ne pouvons qu'exprimer une sorte d'incompréhension sur le sort fait à des salariés qui ne sont pas revalorisés dans les différents protocoles nationaux et la convention collective ainsi que sur le décrochage salarial que l'on observe par exemple avec la fonction publique hospitalière.

Cependant tout un chacun reconnait que la situation, bien que difficile, est plus favorable qu'ailleurs. Les finances sont saines et cela permet d'investir chaque année dans de nouveaux projets, sans occulter le fait que la situation pourrait être plus tendue cette année. En quelques années, ce sont plus d'une cinquantaine d'emplois qui ont été créés grâce à la dynamique des équipes du soin et de l'accompagnement.

La logique d'action de la Fondation dans une approche d'adaptation et d'innovation constantes c'est :

- Disposer des points d'accueil sur tout le territoire pour la population : ainsi régulièrement des locaux sontils aménagés ou réaménagés à cet effet,
- Accueillir en hospitalisation à temps complet ou à la journée, en hébergement social et médico-social les personnes qui en ont besoin. Cela passe par de nouvelles places et la rénovation voire la reconstruction de bâtiments existants. Cela se fait à Bégard mais aussi à Guingamp, Lannion, Paimpol par exemple.
- Assurer le suivi au plus près du domicile des personnes qui en ont besoin
- Travailler sur toutes les modalités possibles d'accompagnement social y compris par le logement
- Développer l'aller vers : par exemple avec les téléconsultations, les équipes mobiles, la présence infirmière dans des maisons de santé
- Travailler en partenariat avec toutes les institutions et tous les professionnels.

Tout cela s'est poursuivi ces dernières années et il n'y a pas eu d'interruption malgré la crise.

LES ENJEUX POUR L'AVENIR

Pour l'avenir, nous avons la volonté de poursuivre dans cette direction et dans cet état d'esprit : s'adapter tout le temps et de façon pratique.

Sur ce plan en 2023, il va y avoir beaucoup de projets et des changements. Je laisserai Monsieur le directeur présenter les projets de façon plus détaillée et je vais mettre l'accent sur le projet de la Fondation à 5 ans.

C'est-à-dire : quels sont les objectifs, pour quoi faire, pour qui, comment et avec qui ?

Le travail a commencé l'an dernier en rassemblant médecins, usagers, représentants du personnel et de l'encadrement.

Nous avons l'espoir de terminer ce projet pour cet été en vue de son adoption au début du second semestre.

Ce projet si on veut qu'il réussisse devra être présenté (et déjà en amont des discussions ont lieu) à toutes les instances concernées et en premier lieu auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Conseil Départemental des Côtes d'Armor. J'en profite pour mentionner les échanges professionnels, respectueux et efficaces que nous avons avec ces deux autorités qui nous financent et examinent nos projets avec des marques de soutien très concrètes en 2022. Je pense pour l'ARS à l'unité pour adolescents autorisée en fin d'année dernière et pour le Conseil départemental aux place de Service d'Aide à la Vie Sociale (SAVS) qui sont financées tour comme des études pour la reconstruction de l'EHPAD.

Bien évidemment les élus du territoire, les autres institutions partenaires seront aussi partie prenantes dans la concertation à venir. Et bien évidemment, Monsieur le Maire cela se fait et se fera avec la municipalité de Bégard en vous remerciant pour l'attention soutenue que vous prêtez à la vie de la Fondation.

Un des changements majeurs cette année c'est celui du directeur. C'est bien à regret que le conseil d'administration vous verra partir au début de l'été: Monsieur Conan. Je profite de ce moment pour vous exprimer notre reconnaissance pour avoir tenu la maison avec efficacité et humanité et avoir ainsi puissamment contribuer à la bonne réputation de la Fondation. Nous aurons l'occasion de vous le dire tout ça de façon conviviale avant que vous nous quittiez.

Ce départ étant proche, le choix de la personne qui succédera sera rapide, probablement à l'occasion du conseil d'administration du printemps à venir.

Je souhaiterais conclure ces propos avec deux mentions spécifiques :

- La première à destination des usagers : le projet de la Fondation, ce sera un projet par et pour les usagers. Plus particulièrement, je voudrais attirer l'attention sur ceux et celles, qui sont les aidants, les accompagnants. C'est difficile pour eux, ils n'ont pas choisi ce rôle mais ils l'assument. Il faudra que la Fondation travaille à leur rendre la vie plus facile.
- La deuxième pour le collectif que représentent tous les professionnels de la Fondation. Ce sont tous les salariés que notre conseil remercie, chacun dans son rôle et l'utilité de ses fonctions. S'il y a parfois des échanges très directs de points de vue, et c'est la vie, la fondation reste une belle famille. C'est aussi dans cet état d'esprit de reconnaissance que je souhaite dire simplement merci, à vous les médaillés et retraités honorés aujourd'hui.

Avec le plaisir de pouvoir de se rencontrer tous ensemble, je vous souhaite à tous, au nom du conseil d'administration une bonne, heureuse et humaine année 2023.

Discours de Monsieur Pascal CONAN, directeur général de la Fondation

Monsieur le Président du Conseil d'Administration.

Mesdames Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Mme la Sénatrice,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Conseiller départemental,

Mesdames Messieurs les représentants des usagers,

Mesdames et Messieurs les représentants de la communauté médicale,

Mesdames, Messieurs.

A l'aube de l'année 2023, se dessine une nouvelle fois un agenda rempli de nombreux temps forts.

C'est parce que la Fondation est un acteur reconnu par l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental, la Ville de Bégard, les usagers, les partenaires extérieurs que nous poursuivons notre forte dynamique collective.

Cette reconnaissance se traduit par des actes concrets, assortis souvent de moyens financiers que nous adressent les autorités de tutelle (j'y reviendrai)

Les professionnels de la Fondation Bon Sauveur s'investissent au-delà de leur mission propre dans de nombreux domaines, ou nous sommes très présents, je citerai le Projet Territorial de Santé Mentale et l'organisation de journées départementales, la cellule départementale de l'urgence médico- psychologique, le dépistage de l'autisme sur la plateforme de St Brieuc, le suivi des cas complexes, l'accompagnement des proches endeuillés par suicide. Cette liste n'est pas exhaustive.

Nous avons indéniablement un retour sur investissement et un crédit évident sur le territoire et au-delà.

Cependant, il ne faut pas nier les difficultés que nous devons affronter dans un système de santé très affaibli, une période de fortes tensions sur les ressources humaines, de doutes face à l'avenir, une nouvelle approche du monde du travail, un sous-financement dans notre champ d'activité, en particulier dans le médico – social et une demande croissante de soins de la population .

Notre activité en santé mentale est un peu le miroir des maux de la société.

Fidéliser les professionnels ne suffit plus et il faut redonner du sens au travail. Une philosophe spécialiste des organisations de travail indiquait récemment que la raison d'être d'une entreprise est désormais incontournable pour motiver. L'envergure humanitaire, sociale, de notre activité est notre raison d'être et peut concourir à donner du sens au travail. Sans les professionnels soignants que l'on applaudissait au moment de la crise parce qu'il y a avait des risques pour tout le monde, les populations que nous accompagnons ne pourraient tout simplement pas vivre dans la société. Nous accompagnons des personnes pour lesquels la Fondation est la seule issue. C'est cela la dimension humanitaire et sociale de la Fondation. Parallèlement il faut travailler sur des organisations de travail attractive et offrir des rémunérations dignes.

Quelques chiffres permettent de situer l'activité de la Fondation.

En 2022 ce sont près de 12 500 patients qui ont été pris en soins par la Fondation. Ce chiffre est en augmentation globale de 9 %.

Notre activité se situe au niveau du 4ème établissement de santé mentale de Bretagne. L'activité ambulatoire qui représente 98 % de notre activité a fortement augmenté.

Plus de 3100 enfants et adolescents ont été accompagnés ce qui représente un quart de notre activité et une augmentation de 18 %.

Des situations de plus en plus complexes sont prises en charge

368 places accueillent les personnes en situation de handicap ou âgées.

Ces chiffres traduisent aussi les besoins de soins croissants dans ce territoire ou la Fondation est le seul offreur de soins spécialisé en santé mentale.

Tous budgets confondus la Fondation a consacré près de 59 Millions d'Euros pour les 7 établissements qu'elle gère dans le champ de la santé mentale, des personnes âgées et du handicap psychique.

A ce budget de fonctionnement s'ajoute les dépenses d'investissement pour une moyenne de 4 millions annuels. La fondation est un acteur économique et social important dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

S'agissant des effectifs médicaux, nous regrettons en 2022 et 2023 le départ de plusieurs médecins, pour différentes raisons et notamment pour des départs en retraite, conséquence de la pyramide des âges ou pour des projets personnels. Nous n'échappons pas à ce problème national.

Nous ne ménageons pas nos efforts pour renforcer l'attractivité de la Fondation, notamment en Direction des 2 CHU de Brest et Rennes et nous attendons la prise de poste d'un interne en psychiatrie pour le service d'addictologie au mois de mai.

Une interne en médecine générale, intéressée aussi par l'addictologie, terminant ses études en Juin, nous rejoindra avant l'été.

Les contacts sont nombreux avec le Conseil départemental qui a financé des actions de communication, les communautés d'agglomération, les annonces pour faire connaître notre organisation et nos expertises.

Madame le Dr Claire Bernard élue en 2022 Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement (CME) a pris très à cœur son rôle et œuvre pour faire valoir les intérêts de la Fondation.

Les réorganisations médicales ont permis au Dr Serge Salaun de prendre les fonctions au Département d'information médicale (DIM) donnant une nouvelle impulsion à la description médicale de notre activité, aux côtés de 3 chefs de pôle Dr Quinio, Dr Le Guern et Dr Daurat. Le rôle du DIM sera important dans le cadre de la réforme du financement en cours. N'oublions pas également le rôle important des médecins généralistes.

La situation des effectifs médicaux est particulièrement délicate à Paimpol, ou nous avons recours à l'intérim médical, et à l'appui des psychiatres et de l'Infirmière en pratique avancée. Situation difficile aussi dans le service St-Luc, un grand merci aux psychiatres qui acceptent de revoir leur organisation pour apporter leur soutien.

Cette année sera l'année de la finalisation du projet d'établissement de la Fondation qui couvrira la période 2023-2027.

Ce projet traitera:

- de la gouvernance pour la rendre plus lisible
- de la poursuite de l'ouverture de la Fondation vers ses partenaires
- du rôle prépondérant que continueront à jouer les usagers
- de la diversification des possibilités d'accompagnement

Au niveau de la contractualisation dans le champ du handicap et des personnes âgées : le contrat d'objectif et de moyens est en cours de signature avec l'ARS et le Conseil Départemental. Le contrat couvre la période 2023-2027 et prévoit de nombreuses actions :

Parmi ces objectifs citons :

- L'extension de 28 places du Service d'accompagnement à la vie sociale,
- Le financement des études pour la restructuration de l'EHPAD, les études seront achevées avant l'été,
- La poursuite des travaux à la Maison d'accueil spécialisé avec une aide de l'ARS de 290 000 €,
- Le développement du dispositif habitat inclusif, après le Forlach à Lannion, le site de Bégard (ancien St Bernard) est labellisé,
- L'informatisation du dossier résident, dossier très attendu,
- Concernant l'EHPAD, l'étude menée par l'ARS sur le niveau de dépendance et de soins nous conforte dans l'idée que des moyens sont nécessaires pour accompagner les personnes vieillissantes atteintes de handicap psychique.

En 2023, le Contrat pluriannuel du Centre Hospitalier arrive à échéance et devra être renégocié.

Parmi les axes nouveaux, il y aura la réforme des autorisations en psychiatrie qui entre en vigueur le 1^{er} Juin 2023. Cette réforme se fait en lien avec le schéma régional d'organisation des soins, et le projet territorial en santé mentale (PTSM).

Elle intègre tous les aspects de la prise en charge : les urgences, la prévention, la crise, les électroconvulsivo thérapies, la réinsertion sociale.

4 mentions sont décrites : psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent jusqu'à 18 ans, psychiatrie de l'adulte, psychiatrie périnatale et soins sans consentement ;

Il sera nécessaire de respecter certaines conditions, comme la formation des professionnels, les espaces d'apaisement, de jeux extérieurs.

Au niveau social : Le dialogue social trouve sa place dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu surtout dans le champ du handicap et des personnes âgées. 80 % des EHPAD sont en déficit.

La question de l'attractivité de notre secteur est centrale, de même que la question des rémunérations. La Fondation a interpellé la FEHAP et souhaite la transposition des mesures décidées dans le secteur public au secteur privé non lucratif. Nous utilisons toutes les marges de manoeuvre possibles pour atténuer certaines inégalités comme les exclus du SEGUR de la santé par exemple, ou l'augmentation des rémunérations les plus basses.

Le projet de la Fondation s'attachera à promouvoir la qualité de vie au travail et un management soucieux de l'autonomie des équipes.

Le plan de formation de la Fondation reste une ambition bien concrète au-delà des obligations légales, quelques chiffres : en 5 ans 21 alternants accueillis, 38 contrats aidés, 52 employés en situation de handicap, plus de 1000 départs en formation l'an dernier.

Pour l'année 2023, je mettrai l'accent sur :

Le rôle des usagers à la Fondation. La place des usagers n'est pas nouvelle, mais la dynamique doit être garantie et pérennisée avec des usagers partenaires, le forum citoyen poursuivra sa réflexion et sera associé à l'élaboration du projet de la Fondation. La maison des usagers ouvrira ses portes prochainement et sera inaugurée le 8 mars prochain. L'ARS a labellisé la maison des usagers et soutient financièrement ce projet (subvention de 30 000 €), 19 partenaires sont associés à ce projet, l'UNAFAM, les associations oeuvrant dans le champ des addictions, de l'autisme, de la fin de vie, de l'accompagnement des endeuillés par suicide, de la lutte contre la maltraitance, les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle), l'ADAPEI.

L'une des opérations phare de l'année 2023 sera le début d'ouverture de l'unité pour adolescents qui se fera en plusieurs phases : une installation provisoire dans les anciens locaux de la MAS 3, avant une installation définitive dans de nouveaux locaux. Un groupe de travail est chargé de mener à bien ce projet dont un début de financement a d'ores et déjà été demandé à l'ARS. Je sais l'attachement du Conseil d'administration pour que l'ouverture de ce service se réalise dans les meilleurs délais.

La Fondation poursuit à un rythme soutenu ses investissements avec une moyenne annuelle de 4 Millions d'investissement toutes dépenses confondues. Ces investissements sont dédiés au renforcement des dispositifs ambulatoires pour améliorer les conditions d'accueil : extension des locaux du CMP de Pabu, création du pôle adultes de Lannion sur le site du Centre Hospitalier qui ouvrira à l'été 2024, troisième opération d'importance pour plus de 4 Millions d'Euros après le pôle infanto-juvénile de Pabu et la construction du service Sainte-Camille. L'ensemble des services de psychiatrie ambulatoire pour adultes y compris le CSAPA seront réunis en un seul lieu en proximité du Centre Hospitalier.

Citons aussi le transfert des CMP de Quintin et de Callac, la relocalisation du CMP de Bégard, la rénovation de l'ancien bâtiment St Bernard pour y accueillir 6 logements autonomes labellisés habitat inclusif par le Conseil départemental, la rénovation du service socio-thérapeutique et socio-culturel (STSC), le transfert et rénovation des services techniques.

De nombreux autres investissements visant par exemple à optimiser les ressources et sécuriser les prises en charges et les systèmes d'information. Le nombre de postes informatiques a doublé en 10 ans (650 ordinateurs) et les réalisations sont nombreuses : messagerie sécurisée, la Fondation est engagée dans le programme SUN –ES pour le dépôt de documents dans le dossier médical partagé, l'informatisation du dossier résident en lien avec nos partenaires de l'AHB et ALTYGO, les projets de dématérialisation sont listés : dématérialisation des bulletins de paye, des factures, de la gestion documentaire, portail d'accès pour les salariés à leur planning. Une attention toute particulière est portée sur la cybersécurité compte-tenu de la réalité de cette nouvelle menace.

Que l'ensemble des professionnels soient remerciés : tous ces projets sont portés par les équipes, supposent de nouvelles pratiques, entrainent de nouvelles organisations, exigent l'acquisition de nouvelle compétences ; Remerciements à la communauté médicale, aux chefs de pôle.

Remerciements à toute l'équipe de Direction qui œuvre au quotidien pour la bonne marche de la Fondation, aux administrateurs et à Monsieur Ollivier, Président du Conseil d'administration pour son sens du dialogue, sa confiance et le regard toujours bienveillant qu'il accorde aux salariés de la Fondation.

Cette année 2023 verra arriver l'été prochain un nouveau Directeur Général ou une nouvelle Directrice générale. Après 8 années passées à la Fondation, je quitterai ce poste avec le sentiment mêlé de satisfaction et de regret, satisfait d'avoir concrétisé beaucoup de projets avec vous, et regrets de ne pas les voir tous aboutir, regret surtout de quitter cet univers professionnel si impliquant, attachant et plein de sens. Le mérite en revient à vous tous, professionnels, administrateurs, partenaires, vous qui avez permis cette puissante dynamique collective au nom de notre mission d'intérêt public.

A tous, à vos proches une très bonne année 2023!

Pour mettre en valeur l'engagement des personnels aux côtés des usagers, nous allons assister à un petit moment théâtral avec les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé et regarder ensuite de courtes vidéos. La petite pièce de théâtre est une vraie performance. Un grand merci à Christine Tudoret et Fabienne Le Bourdoulous qui ont bénéficié d'une formation pour ce projet qui est né en 2019. L'objectif est d'améliorer la confiance en soi et l'estime de soi pour les résidents. La troupe s'est présentée au Festival de Carentoir et a obtenu un vif succès.

Présentation des vidéos :

- 1. Le jardin thérapeutique de Ste Camille (présentation orale)
- 2. Les consultations de périnatalité au CMPEA de Pabu
- 3. Le projet équicie du service Ker Avel
- 4. La médiation animale à l'hôpital de jour adolescents de Pabu
- 5. La relaxation pour tous au CMP de Paimpol
- 6. La médiation animale CATTP de Lannion
- 7. La semaine sur la sécurité du patient et du résident
- 8. Le projet de théâtre à Lanvollon

.....